

Lausanne et région

Un quartier révolutionnaire sort de terre

Thierrens
Les petits immeubles en construction formeront le premier quartier triplement labellisé Minergie du pays

Sylvain Muller Texte
 Philippe Maeder Photos

Avec le chantier en cours du quartier EcoThierrens, la construction durable est en train de franchir un nouveau pas. Cet ensemble de quatre petits immeubles sera en effet le premier quartier du pays labellisé Minergie P, A et ECO. «Le but est d'être en indépendance énergétique totale, voire de pouvoir revendre l'électricité produite», expliquait vendredi l'initiateur du projet, Marc Ponzio, lors d'une cérémonie marquant l'arrivée d'un réservoir d'eau chaude d'une capacité de 85 000 litres.

Quinze appartements de 2,5 à 4,5 pièces sont en train de voir le jour. Des constructions traditionnelles, mais équipées de tous les moyens possibles pour produire de l'énergie. Façades, balcons et allée centrale produiront de l'électricité grâce à des panneaux photovoltaïques, les toits seront recouverts de panneaux solaires à double production (thermique et photovoltaïque) et une petite éolienne valorisera les brises locales.

Techniques de hippies

«Toutes ces techniques existaient déjà dans les bouquins de hippies californiens que je lisais dans ma jeunesse, rappelle l'entrepreneur. Ce qui est nouveau, c'est de pouvoir les utiliser toutes simultanément grâce à de nouveaux outils informatiques de gestion.» Habitant sur la parcelle où se construisent les immeubles, Marc Ponzio se réjouit d'y emménager et de déménager ses bureaux de Lucens dans son habitation actuelle.

Le réservoir central arrivé vendredi récupérera l'eau chauffée par le soleil sur les toits pour alimenter les chauffages, les dou-



Les quatre petits immeubles en cours de construction utilisent des techniques traditionnelles mais seront équipés de tous les moyens possibles pour produire de l'énergie.



Le réservoir de 85 000 litres, soit trois semaines de consommation, centralisera toute l'eau chaude du quartier.

ches et les robinets. La production d'électricité sera donc disponible pour l'éclairage, le fonctionnement des appareils... et celui des voitures. Les prix d'achat ou de location des appartements comprennent en effet la mise à disposition journalière d'une quantité de courant permettant de parcourir 60 km en voiture. De quoi faire un aller-retour jusqu'à une place de travail à Lausanne, Moudon ou Yverdon. Pour pouvoir en disposer en tout temps, le quartier sera équipé de batteries d'une capacité de 500 kWh, à comparer aux 90 kWh d'une batterie de Tesla.

A 5800 fr. par mètre carré, les tarifs seront un peu supérieurs

«Vu les taux pratiqués par les banques, j'ai pensé que c'était une bonne idée d'investir dans ce projet qui m'enthousiasme techniquement»

Nicolas Matthey Futur propriétaire d'un 2,5 pièces dans le quartier EcoThierrens

aux prix du marché dans la commune. Mais similaires à l'offre du côté du Mont-sur-Lausanne, par exemple.

Bon investissement

Trois appartements ont déjà été vendus, dont un à Nicolas Matthey: «Vu les taux pratiqués par les banques, j'ai pensé que c'était une bonne idée d'investir dans ce projet qui m'enthousiasme techniquement. Et puis ça me plaît de le soutenir, parce qu'on ne pourra pas continuer à vivre longtemps en gaspillant les ressources.» Plusieurs appartements sont encore disponibles à la vente ou à la location.

La lutte contre la densification se pours

Logement
Après un premier texte en septembre, une nouvelle pétition a été déposée contre le plan de quartier du Closalet, jugé trop dense

La fronde contre la densification continue à Epalinges. Après la pétition générale contre le bétonnage de la commune (*notre édition du 5 septembre*), assortie de 793 signatures valables, un nouveau texte a été déposé le 14 novembre avec au moins autant de paraphe. Cette deuxième action, portée par la récente Association pour un développement raisonnable d'Epalinges, s'en prend cette fois au plan de quartier du Closalet, situé à proximité de la route de Berne, à gauche après le carrefour des Croisettes, en montant vers Le Chalet-à-Gobet.

Sur ce secteur, il est prévu de construire 165 logements pour 365 nouveaux habitants,

ainsi que des locaux pour 45 emplois. Cet aménagement s'inscrit dans un contexte d'urbanisation de la commune d'Epalinges, voulue par le Plan d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) en particulier et par la LAT (loi sur l'aménagement du territoire) en général.

Les opposants à ce plan de quartier jugent que la Municipalité «met la charrue avant les boeufs». Elle irait trop vite en besogne. Elle souhaite faire venir une nouvelle population sans avoir réglé valablement, disent les opposants, les questions de trafic, en particulier.

Trésorier de la nouvelle association, Jean-Edgar Rodondi juge le projet beaucoup trop grand: «Pour nous, c'est le choc. J'habite Epalinges depuis quarante ans. Il faudrait un tiers d'habitations en moins dans ce projet pour le rendre plus correct, plus humain.»

Il s'inquiète aussi de la circulation: «Déjà aujourd'hui, elle est importante et entraîne des bou-

chons. En plus du nouveau plan de quartier, il va se construire les Fiches Nord et Aquatis l'an prochain. Je sais que nous sommes bien équipés en transports publics, mais il ne faut pas rêver: une partie des gens continueront de prendre leur voiture.»

La grogne a été largement évoquée lors de la dernière séance du Conseil communal, le 15 novembre. Le municipal de l'Urbanisme, Bernard Krattinger, y a lu une communication de l'Exécutif dans laquelle il a dénoncé le souci des pétitionnaires de «protéger leurs intérêts» et leur volonté de «restreindre l'arrivée de nouveaux habitants à proximité de leur propriété». La Municipalité s'est défendue ces derniers jours dans le journal *Lausanne Cités* et dans *Le Régional* d'avoir outrepassé les clauses légales et réglementaires, comme les pétitionnaires l'en accusaient.

Bernard Krattinger s'insurge aussi contre l'idée que le plan de quartier aurait été dessiné